

**DEUX DIRHAMS ARABO-ANDALOUS DE LA PÉRIODE  
ÉMIRALE TROUVÉS EN LOIRE**

**DOS DIRHAMS ÁRABO-ANDALUSÍES DEL PERÍODO  
EMIRAL ENCONTRADOS EN LOIRA**

FRANÇOIS CLÉMENT  
Université de Nantes

Les trouvailles de monnaies arabes médiévales en France sont suffisamment rares pour que la découverte près d'Ancenis (Loire-Atlantique) de deux dirhams cordouans du IX<sup>e</sup> siècle, associés, selon toute vraisemblance, à plusieurs deniers carolingiens, mérite d'être signalée. La première de ces deux pièces a été frappée en 198 H, soit 813 - 814 AD, sous le règne de l'émir al-Ḥakam I<sup>er</sup> (796 - 822). La seconde porte la date de 238 H, soit 852 - 853 AD, et correspond à la dernière émission de l'émir 'Abd al-Raḥmān II (822 - 852) ou à la première de Muḥammad I<sup>er</sup> (852 - 886)<sup>1</sup>. L'une et l'autre présentent des particularités typologiques inédites qui justifient les descriptions détaillées qui vont suivre.

Au-delà de l'intérêt numismatique de ces deux spécimens, c'est bien évidemment la présence en Loire de dirhams arabo-andalous qui suscite des questions pour lesquelles je tenterai d'apporter quelques éléments de réponse.

<sup>1</sup> Miles, G.C., *The coinage of the Umayyads of Spain*, New York, 1950, attribue les émissions de 238 à 'Abd al-Raḥmān II; Vives y Escudero, A., *Monedas de las dinastías arábigo-españolas*, Madrid, 1893 (réimp., Madrid, Fonumis, 1998) suivi par Canto García, A. et Ibn Ḥāfiẓ Ibrāhīm, T., *Moneda andalusí. La colección del Museo Casa de la Moneda*, Madrid, 2004, à Muḥammad I<sup>er</sup>. 'Abd al-Raḥmān mourut le 3 *rabī'* II et Muḥammad fut proclamé le 4. La succession eut donc lieu au début du deuxième trimestre de l'année.

Illustration 1. Carte de localisation



### Circonstances de la trouvaille

L'invention aurait eu lieu au cours de l'été 2001 à la pointe amont de l'île Delage, à Ancenis (Loire-Atlantique), mais la nouvelle n'a été rendue publique que vers le début de l'année 2003<sup>2</sup>. Il semble établi que les pièces ont été ramassées en période d'étiage de la Loire sur les grèves de sable retenues par les épis transversaux édifiés en bordure

<sup>2</sup> Saget, Y. et Ménanteau, L., "Des monnaies carolingiennes trouvées dans le lit de la Loire, entre Ancenis et Oudon", dans *Histoire et patrimoine au Pays d'Ancenis*, XVIII, Ancenis, 2003, 47 - 52. Voir également Clément, F., "Les monnaies arabes et à légende arabe trouvées dans le Grand Ouest", *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, CXV, 2 (juin 2008) 159 - 187.

du chenal de navigation dans les années 1920 (voir l'illustration 2). À partir de cette localisation, et compte tenu de la morphologie et de l'hydrologie du lit fluvial, il serait sans doute possible de déterminer le lieu de dépôt initial, c'est-à-dire la portion du fleuve dans laquelle les monnaies ont été introduites de façon très certainement accidentelle (le milieu se prêtant mal à l'hypothèse d'un dépôt volontaire). Le fait qu'elles sont en bon état de conservation (hormis l'usure habituelle de pièces ayant circulé), c'est-à-dire qu'elles ne présentent pas de trace notable de choc ou d'abrasion, laisse supposer qu'elles n'ont pas été charriées longtemps par le fleuve et exclut, par voie de conséquence, l'hypothèse d'un lieu de dépôt éloigné du lieu de la trouvaille. Par ailleurs, on peut estimer qu'elles sont venues s'échouer sur les grèves de l'île Delage à une date récente (en tout cas, postérieure à la construction des épis), probablement à la suite d'un événement dans le lit du fleuve (affouillement des berges, travaux ?) qui les a libérées de leur lieu de dépôt initial.

Il est possible, également, de considérer que les deniers carolingiens trouvés en association avec les dirhams font partie d'un même lot qui aurait été contenu, par exemple, dans une bourse. Il s'agit d'un groupe de 17 pièces qui se répartissent comme suit<sup>3</sup>:

— 1 denier au nom de Charlemagne, du type primitif hérité de Pépin le Bref, frappé à Angers dans les années 771 - 793 ;

— 2 deniers au nom du même, du type émis à Melle à partir de l'hiver 793 ;

— 8 deniers au nom de Louis le Pieux, du type dit « au temple », frappé vers 822 - 840 ;

— 4 deniers au nom de Charles le Chauve, du type frappé à Melle avant 864 ;

— 1 denier au nom du même, du type dit « à la porte de ville » frappé à Orléans avant 864 ;

— 1 denier au nom du même, du type dit « de l'édit de Pitres », frappé à Orléans entre 864 et 875.

On retiendra, pour l'instant, que l'ensemble de la trouvaille est assez homogène du point de vue chronologique. Selon que l'on retient la fourchette des dates la plus large ou la plus étroite, on voit que la période couverte va de 771 à 875 ou de 793 à 864. Les deux dirhams,

<sup>3</sup> Saget et Ménanteau, " Des monnaies carolingiennes ", 47 - 49.

émis en 813 - 814 et en 852, s'inscrivent parfaitement dans cet intervalle. Ajoutons que la quasi totalité des monnaies (15 sur 19) appartient à la quarantaine d'années comprise entre 822 et 864.

*Illustration 2. L'île Delage (Ancenis, Loire-Atlantique) vue de l'amont. En période d'étiage, l'île, dont on aperçoit en bas la pointe amont, est bordée sur sa rive méridionale (à gauche) par des grèves de sable retenues par des épis transversaux établis en bordure de la rive droite du chenal de navigation (Loire navigable entre les Ponts-de-Cé et Nantes, vers 1920). Ces structures constituent le premier obstacle après un rétrécissement, à moins de 500 m en amont, du lit mineur (moins de 250 m de large). Lors des crues du fleuve, elle jouent un rôle de rétention des objets entraînés par le courant. À droite, étroit bras nord de l'île Delage bordé par la levée de la voie ferrée Angers-Nantes. Photo aérienne oblique, L. Ménanteau, novembre 1989.*



## Description des monnaies

### 1. *Al-Ḥakam I<sup>er</sup>, année : 198 (813 -814)*

Dirham AR Ø max. : 24 mm poids : 2,03 g  
 Position des coins : 105°  
 Pièce rognée Usure légère à moyenne  
 (Vives<sup>4</sup>, Miles<sup>5</sup>, Canto et Ibn Ḥāfīz Ibrāhīm<sup>6</sup>)

*Droit*



Champ séparé de la marge par un double cercle de grènetis.

**Marge** : 5 annelets avec un globule central (4 visibles) situés à 40°, 110°, 180°, [250° ?] et 318°. Ils oblitèrent totalement le cercle extérieur de grènetis et partiellement le cercle intérieur.

### Champ

a) Légende centrale de 3 lignes : *ṣahāda*.

لا اله الا

الله وحده

لا شريك له

<sup>4</sup> Vives, *Monedas*, 104.

<sup>5</sup> Miles, *The coinage*, 89.

<sup>6</sup> Canto Garcia et Ibn Ḥāfīz Ibrāhīm, *Moneda andalusí*, 76.

b) Légende périphérique : *bas mala*, dénomination, lieu et date de frappe.

بسم الله ضرب / هذا الدرهم /

quadrant gauche      quadrant supérieur

بالاندلس سنة ثمان / وتسعين ومئة

quadrant droit      quadrant inférieur

Un point ou globule se distingue vaguement entre les lignes 2 et 3 de la légende centrale, au-dessus du mot شريك.

### Épigraphie

a) Les hampes des ل, ا et ك sont entièrement emboulées, celle du ا initial de الا l'étant à ses deux extrémités. Les hampes du ب de بسم et du ت de تسعين sont partiellement emboulées.

b) Les hampes des ا et des ل ainsi que le ب de بسم empiètent partiellement ou totalement sur le double cercle de grènetis.

*Revers*



Champ séparé de la marge par un double cercle, en filet simple à l'intérieur, en grènetis à l'extérieur.

**Marge** : *Coran IX*, 33 (début à 50°).

**Champ** : *Coran CXII*, disposé sur 4 lignes. Globule de centrage habituel entre les lignes 2 et 3.

### Épigraphie:

- a) Certaines des hampes sont emboulées.
- b) La boucle du  $\cup$  de  $\text{بكن}$  oblitère totalement le double cercle séparant le champ de la marge.
- c) Quelques boucles des lettres de la légende marginale empiètent plus ou moins nettement sur le cercle de grènetis.

**Observations** : Cette pièce appartient au style A de Miles (*I<sup>a</sup> acuñación* de Vives). Le droit semble correspondre au type n° 89b de Miles, bien que le point au-dessus de la 3<sup>e</sup> ligne soit peu discernable. Le revers, en revanche, ne présente pas de globule supplémentaire ou autre remarque dans le champ. Il pourrait donc correspondre au type n° 89a de Miles, voire à ceux de certaines années précédentes (l'absence de date au revers des pièces andalouses autorisant l'utilisation du coin d'une année sur l'autre). Cette combinaison de coins serait donc similaire à celle des exemplaires IZ.87 à IZ.96 de Canto et Marsal<sup>7</sup>.

## 2. 'Abd al-Raḥmān II ou Muḥammad I<sup>er</sup>, année : 238 (852 - 853)

Dirham AR Ø max.: 23 mm poids : 1,36 g

Position des coins : 75°

Pièce fortement rognée      Usure importante  
(Vives<sup>8</sup>, Miles<sup>9</sup>, Canto et Ibn Ḥāfiẓ Ibrāhīm<sup>10</sup>)

**Marge** : 5 annelets avec un globule central (2 visibles en partie, situés à 40° et à 110° ; ils oblitèrent le cercle extérieur de grènetis).

<sup>7</sup> Canto García, A. et Marsal Moyano, E., "Hallazgo de moneda emiral de Iznájar (Granada)", *Al-Qanṭara*, IX, 2 (1988), 427 - 470.

<sup>8</sup> Vives, *Monedas*, 223.

<sup>9</sup> Miles, *The coinage*, 130.

<sup>10</sup> Canto et Ibn Ḥāfiẓ Ibrāhīm, *Moneda andalusí*, 120.

*Droit*

Champ séparé de la marge par un double cercle de grènetis.

**Champ :**

- a) Légende centrale de 3 lignes : *šahāda*.

لا اله الا

الله وحده

لا شريك له

On note un globule (voire un و) sous le ك de شريك; peut-être, également, une trace de point entre les lignes 2 et 3, au-dessus du ي du même mot.

- b) Légende périphérique : *basmala*, dénomination, lieu et date de frappe.

بسم الله ضر / ب هذا الدرهم /

quadrant gauche      quadrant supérieur

بالاندلس سنة / ثمان (؟) وثلاثين (؟) ومئتين

quadrant droit      quadrant inférieur

L'état de la pièce ne permet pas de confirmer de façon positive les leçons ثمان et ثلثين, cependant rien ne s'y oppose, alors que ce n'est pas le cas des autres hypothèses de lecture.

**Épigraphie** : Certaines hampes et boucles sont plus ou moins nettement emboulées.

*Revers*



Champ séparé de la marge par un cercle de grènetis.

**Marge** : *Coran* IX, 33 (presque entièrement hors du flanc, en raison du rognage).

**Champ** : *Coran* CXII, disposé sur 4 lignes. Globule de centrage habituel entre les lignes 2 et 3. Remarques suivantes:



**Observations** : Cette pièce appartient au style A de Miles (*1<sup>a</sup> acuñación* de Vives). Le type du droit semble inédit. Il découle de la position des deux annelets visibles qu'il y en a bien cinq en tout, ce qui rapproche ce type du n° 130b de Miles. Mais celui-ci ne comporte aucune remarque dans le champ. Le type du revers correspond à celui du n° 130e. La combinaison des coins rappelle donc celle des exemplaires

IZ.453 et IZ.454 de Canto et Marsal<sup>11</sup>. Toutefois, ceux-ci ne signalent aucune remarque dans le champ du droit.

Par ailleurs, la légèreté de la pièce (1,36 g) ne doit pas surprendre. À partir de 234 H (848 - 849 AD), beaucoup de monnaies sont rognées et leur poids n'a plus grande signification. En outre, on constate que certains exemplaires intacts sont largement en dessous du poids théorique du dirham (1,62 g, par exemple, pour un exemplaire non rogné de 234 H<sup>12</sup>). Nous sommes donc en présence d'un dirham frappé sur un flanc d'un poids probablement proche de 2 g, que le rognage et l'usure ont encore allégé. Signalons que la moyenne pondérale des émissions de l'année 238 H dans le trésor d'Iznájar est de 2,62 g pour un diamètre moyen de 24,88 mm, mais que IZ.470, exemplaire fortement rogné, descend à 1,70 g pour un diamètre de 23 mm, c'est-à-dire identique à celui de notre pièce, tandis que IZ.457, légèrement rogné, n'a que 22 mm de diamètre alors que son poids s'élève à 2,11 g<sup>13</sup>.

### Commentaire historique

La présence de ces dirhams dans la Loire en association avec des pièces carolingiennes de la même époque pose la question de leur origine. Deux aspects sont à distinguer : celui des circonstances du dépôt des monnaies et celui de l'arrivée des dirhams dans la région.

Sur le premier point, il est malaisé de répondre avec certitude. Tout ce que l'on peut dire concernant la date, c'est que le dépôt ne peut être antérieur à 864 et qu'il a vraisemblablement été réalisé vers le dernier tiers du IX<sup>e</sup> siècle. Or, le contexte régional est caractérisé, tout au long de cette période, par la présence des Vikings. En effet, leur première incursion en Loire date de 842. À partir du raid du 28 juin 843 sur Nantes, ils prennent l'habitude d'hiverner dans l'île de Noirmoutier. Progressivement, se met en place leur « route de l'Ouest » (*Vesturvegr*), dont l'une des branches longe les côtes du golfe de Gascogne, avec des diverticules par les fleuves, notamment la Loire, où leurs barques sont à nouveau signalées en 862. En 873, Charles le Chauve parvient à leur faire évacuer Angers contre la permission de passer l'hiver dans

<sup>11</sup> Canto et Marsal, "Hallazgo de moneda emiral".

<sup>12</sup> Miles, *The coinage*, 182.

<sup>13</sup> Canto et Marsal, "Hallazgo de moneda emiral", 441, 460.

« l'île de la Loire » et de s'y livrer au commerce<sup>14</sup>. Un demi-siècle plus tard, en 919, ils font un retour en force à Nantes, qu'ils occupent jusqu'en 937.

Il est d'autant plus séduisant de relier ces monnaies à la présence des Vikings que l'argent, sous forme monnayée ou « hachée » (*hack-silfr*), constituait l'un de leurs principaux moyens d'échange. On connaît, par ailleurs, leur habitude de négocier leur départ contre le versement d'un tribut (le fameux *danegeld*). Peut-on alors pousser l'hypothèse et mettre en relation le dépôt ou la perte des monnaies avec les événements de l'année 873 ? La question est ouverte.

Mais si l'on retient l'hypothèse, un indice important doit être pris en compte. Il s'agit d'un passage d'Adrevald de Fleury dans lequel il est mentionné que les Vikings ont édifié un « refuge » (*asilum*) sur une île de la Loire située au pied du monastère de Saint-Florent (Saint-Florent-le-Vieil, Maine-et-Loire), c'est-à-dire à une douzaine de kilomètres en amont du lieu de découverte des monnaies<sup>15</sup>. Malheureusement, les indications chronologiques fournies sont relatives et vagues. Le moine bénédictin place cette installation peu avant l'incendie de Nantes (donc vers 843) et considère l'île, semble-t-il, comme le point de départ des raids contre Angers et Poitiers, puis de ceux contre Tours, enfin de ceux contre Orléans sous l'épiscopat d'Agius (843 - après 867). Ceci pourrait donc signifier que l'établissement a été occupé pendant une assez longue période. L'était-il encore en 873, voire en 878, année de la mort d'Adrevald ? Il est difficile de l'affirmer. En tout cas, l'*asilum* fut conçu pour durer, puisqu'il est précisé que les Vikings « y construisirent des cabanes comme dans un bourg » (*mapalia quoque instar aedificaverunt burgi*). Si l'île visée dans l'accord de 873 correspond à celle dont parle Adrevald et donc à l'une des îles de Saint-Florent<sup>16</sup>, la question du lieu de dépôt initial des monnaies est en passe d'être élucidée.

<sup>14</sup> Boyer, R., *Les Vikings. Histoire et civilisation*, Paris, 2002, 144-145.

<sup>15</sup> Adrevald, *Miraculorum sancti Benedicti liber primus auctore Adrevaldo monacho Floriacensi*, dans E. de Certain (éd.), *Les miracles de saint Benoît écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte Marie, moines de Fleury*, Paris, 1858 chap. XXXIII, 71-72 (le texte d'Adrevald est également édité dans la *Patrologie latine* de Migne, vol. CXXIV).

<sup>16</sup> Quant à la localisation exacte de celle-ci, une recherche paléo-géographique devrait permettre de reconstituer le contour des îles à l'époque et, ainsi, d'identifier précisément celle où le camp viking aurait été édifié. Les îles candidates correspondent à plusieurs

Concernant le deuxième point, celui de l'origine des dirhams, l'hypothèse viking s'avère à nouveau séduisante. Certes, ces monnaies peuvent avoir abouti sur les rives de la Loire au gré de transactions commerciales impliquant des commerçants francs plutôt que scandinaves. Mais on sait aussi que les descentes normandes touchent la péninsule Ibérique vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, avec le raid de 844 et surtout l'expédition de 858 - 862. Rappelons qu'au cours de celle-ci, Danois et Norvégiens conduits par Björn Járusíðha (Flanc-de-Fer) et Hásteinn (Hasting) ont débarqué sur les côtes de Galice, pillé Algeciras, puis, répartis en plusieurs flottilles, razzii Murcie, les Baléares, remonté l'Èbre jusqu'à Pampelune, saccagé Nakūr au Maghreb (où plusieurs princesses du petit émirat furent capturées), avant de poursuivre leurs exactions vers le Rhône et vers Pise. Ce sont des rescapés de cette expédition qu'on retrouverait à l'embouchure de la Loire en 862<sup>17</sup>.

Or, les deux dirhams sont antérieurs à cette date, celui de 852 précédant d'assez peu, six ans seulement, l'arrivée de l'expédition sur les côtes andalouses. Ils ont donc pu être prélevés sur place à cette occasion. Ajoutons quelques indices troublants. En Galice, les Vikings capturent le chef *muwallad* Sa'dūn al-Surunbakī, lequel est rédimé par un marchand juif. Il est fort probable qu'une partie au moins de la rançon a été versée en dirhams. Surtout, le règlement pour la libération des captives de Nakūr est effectué par l'émir Muḥammad I<sup>er</sup> de Cordoue, donc, nécessairement, en dirhams andalous<sup>18</sup>.

Les deux pièces d'Ancenis proviendraient-elles de l'une de ces rançons ? Là encore, nous laisserons la question ouverte.

*Recibido:* 12/10/2007

*Aceptado:* 05/06/2008

sites : la grande île formée par la réunion, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, des îles Grande-Gâche, Petite-Gâche, Batailleuse et du Piloquet ; l'île Moquart ; la Haute-Meilleraie. Renseignements fournis par Loïc Ménanteau, du laboratoire Géolittomer (UMR-CNRS 6554, Université de Nantes), que je remercie vivement pour ces précisions (ainsi que pour la cartographie et la vue aérienne de l'île Delage).

<sup>17</sup> Boyer, *Les Vikings*, 160-161 ; Lévi-Provençal, É., *Histoire de l'Espagne musulmane*, I, Paris et La Haye, 1950, 310-311 ; Picard, C., *L'océan Atlantique musulman. De la conquête arabe à l'époque almohade*, Paris, 1997, 75.

<sup>18</sup> Lévi-Provençal, *Histoire de l'Espagne musulmane*, 248 et 311.